

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	112 (1998)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Miscelles

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

<sup>14</sup> Sturdza, p. 340.

<sup>15</sup> Sturdza, p. 469.

<sup>16</sup> C'est-à-dire une vignette dont la vocation d'origine a été détournée, afin de l'utiliser comme ex-libris.

<sup>17</sup> Voir à ce sujet d'autres exemples dans Sturdza, p. 140–142.

<sup>18</sup> Au vu de la reproduction, on pourrait se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une lithographie.

<sup>19</sup> On lit mal s'il s'agit de «Georgii» ou «Georgu». La forme latine Georgii semble plus logique, quoiqu'elle soit curieuse sur un ex-libris grec, et témoigne de la forme occidentalisée donnée à ces vignettes. Voir, à ce propos, plus loin, l'ex-libris de Philippe P. Argenti.

<sup>20</sup> Cette mise en abyme d'armoires sur un écu est une aberration héraldique qui apparaît déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, voir à ce propos D. L. Galbreath, *Manuel du blason*, nouvelle édition, Lausanne 1977, p. 254, n° 690.

<sup>21</sup> Voir Sturdza p. 345–350.

<sup>22</sup> Voir Sturdza p. 400–402.

<sup>23</sup> Maier, p. 82. C'est très certainement dans ces archives dont Sturdza parle souvent dans son ouvrage – si elles sont encore accessibles – qu'une étude sur l'ex-libris grec devrait être menée. Le Cercle littéraire de Corfou pourrait aussi fournir, peut-être, des documents d'intérêt.

<sup>24</sup> p. 309.

<sup>25</sup> Sturdza, p. 396.

<sup>26</sup> Une généalogie de la famille, publiée en 1932, fut plus modeste quant à ces illustres et très anciennes origines, voir Sturdza, p. 396.

<sup>27</sup> Citées en partie à la note 4.

<sup>28</sup> Voir Sturdza, p. 215.

<sup>29</sup> Même s'il existait déjà dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, voire avant.

<sup>30</sup> Citations tirées de Maier, p. 79–81. Cet ancêtre était Eustathe Argenti, compagnon de Rigas Pheraios, qui mourut en même temps que lui, étranglé en 1798 par les Turcs dans la prison de Belgrade, voir Sturdza, p. 215.

<sup>31</sup> Très probablement, la reproduction étant difficilement lisible.

<sup>32</sup> Voir la note 3.

<sup>33</sup> S'agit-il d'une gravure sur bois ou d'un simple cliché, et la reproduction est-elle à l'échelle, nous l'ignorons.

<sup>34</sup> Voir Sturdza, p. 227, 228.

#### Adresse de l'auteur:

Vincent Lieber  
Conservateur du Musée Historique et des Porcelaines  
Château de Nyon  
CH-1260 Nyon 1

## Miscelles

### A propos des armoiries de Mgr FESCH

La Bibliothèque Municipale de Lyon (Fond Coste) possède une estampe romaine, dessinée et gravée par Joachim Lepri, représentant J. Fesch en camail, portant rabat, croix pectorale et Légion d'Honneur. A gauche se voient les armoiries du Pape Pie VII qui nomma Fesch cardinal au Consistoire du 17 janvier 1803 tenu au Quirinal.

Ce Pape portait: «Parti au 1 d'argent au mont de 6 (ici 3) coupeaux de sinople soutenant une croix à 2 traverses de sable avec le mot PAX brochant sur la croix (Ordre des bénédictins) et tranché d'or et d'azur à la bande d'argent chargée de 3 têtes de maures de sable au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or (Chiaramonti).»

A droite sont les armoiries Fesch de Bâle: «d'or à une croix latine de sable au pied fendu en chevron, le champ chapé-ployé d'azur à 2 étoiles d'or, au chevron ployé de sable brochant sur le tout». Le dessinateur a pris de singulières libertés avec l'héraldique: champ et chef (à peine esquissé) d'azur pour Chiaramonti; inversion des couleurs du chapé-ployé de Fesch; croix et chevron d'argent (ou d'or) pour sable.

Quoiqu'il en soit, c'est à notre connaissance le seul portrait de Mgr Fesch qui soit orné des armoiries de sa famille bâloise.

#### Adresse de l'auteur:

Dr med M. Francou  
F-69660 Collonges-au-Mont d'Or

